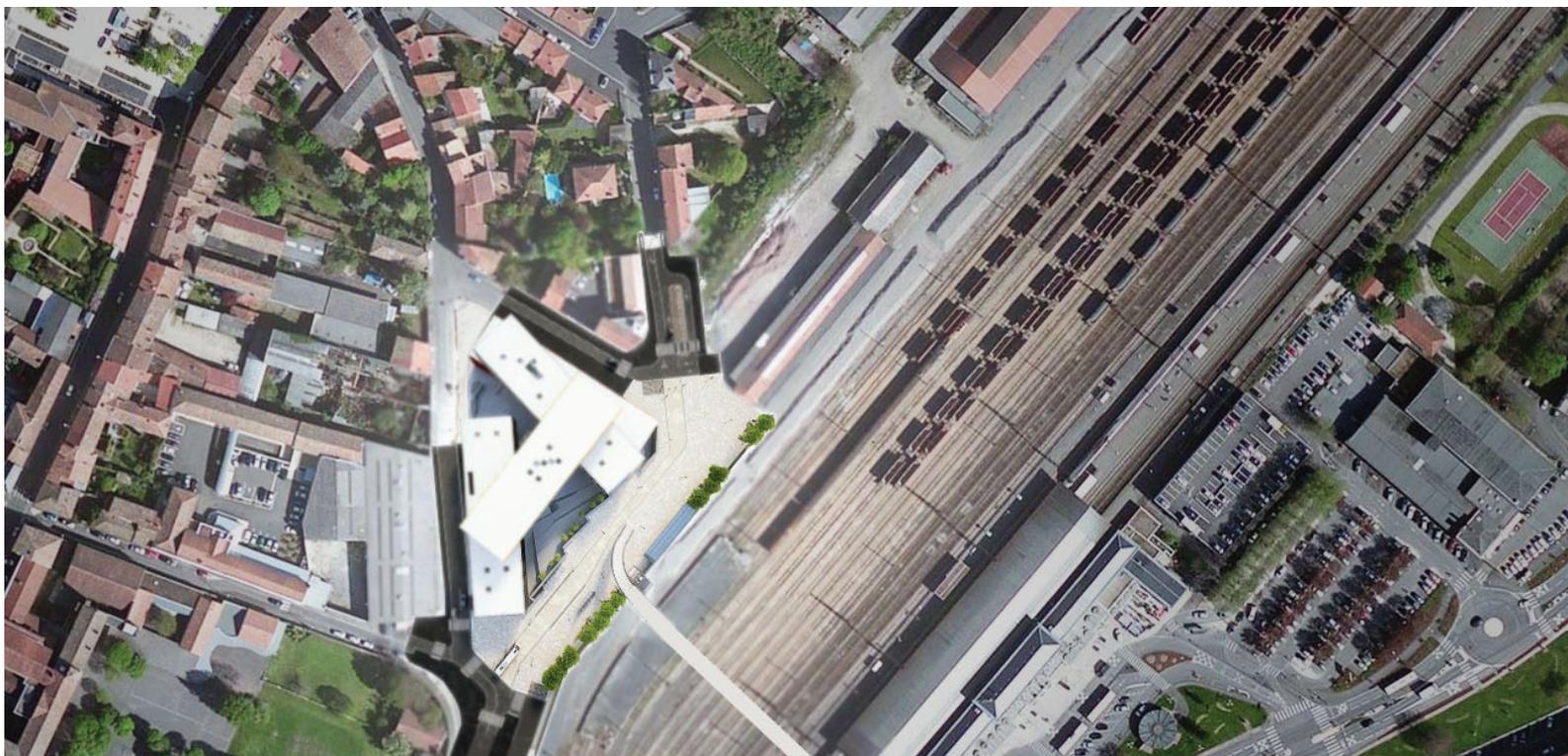


## AMÉNAGEMENT DES PARVIS ET DU PÔLE MULTIMODAL DE LA GARE D'ANGOULÊME (16)

**Maître d'ouvrage :** Communauté  
d'agglomération du Grand Angoulême  
**Shon :** 60 000 m<sup>2</sup>  
**Montant des travaux :** 5 000 000 € ht  
**Études :** 2013  
**Livraison :** 2017

Notre réflexion s'inscrit dans une démarche urbaine ambitieuse enclenchée avec la ZAC Gare en lien avec le potentiel de la LGV prévue en 2017. L'accroche au site se traduit par la création et la valorisation des perspectives au lointain et des continuités physiques : lien au centre-ville par la cathédrale et l'hôtel de Ville ; lien aux berges de la Charente et au quartier de l'Houmeau. L'adéquation réussie entre une identité forte et un usage performant passe par le regroupement des fonctions par thématiques dont les accès, en privilégiant les modes actifs, seront lisibles, sécurisés et confortables. Le site se caractérise par une présence paysagère forte et diverse sur laquelle nous nous appuyerons afin de structurer ce lieu diffus. A tout moment de la journée, cet espace générera et véhiculera des usages : le PEM, ses programmes connexes mais aussi en complémentarité pour les usagers du quartier, lieux de rencontres et de connexions : restaurations, commerces, lieu de pause et de détente avec l'implantation d'un square. L'objectif est de rendre l'espace aux piétons, avec une attention particulière pour l'accessibilité PMR. Les espaces circulés sont traités en plateau. Les revêtements de qualité seront clairs et confortables. Le mobilier sera adapté pour permettre un maximum de fluidité dans les zones de forte fréquentation. L'ensemble de la réflexion intégrera une réflexion environnementale (programmative, technique, paysagère).



+ CRÉER UNE UNITÉ ET UN PARTAGE DES USAGES

